



Appels à projets

Intitulé de l'AAP/AMI	Opérateur	Thématique	Date publication sur site opérateur	Date de clôture	Date clôture intermédiaire 1	Date clôture intermédiaire 2	Date clôture intermédiaire 3	Objectif	Projet attendu	Porteur projet
AAP « Besoins alimentaires de demain »	Bpifrance	Agriculture et agroalimentaire	05/11/2021	08/06/2022	13/12/2021	09/03/2022		Développer des aliments plus sains, plus durables et qui répondent aux attentes des consommateurs et mise au point de process innovants mobilisant les nouvelles technologies au service de la qualité et de la sécurité de l'alimentation	Projets de recherche et d'innovation capables d'apporter des solutions combinant leviers technologiques, retombées économiques et environnementales	Projets individuels (entreprise) ou collaboratifs (associant plusieurs partenaires différents)
AAP « Innover pour réussir la transition agroécologique »	Bpifrance	Agriculture et agroalimentaire	05/11/2021	16/06/2022	15/12/2021	24/03/2022		1) Développer des équipements agricoles intelligents et connectés, permettant de concevoir, piloter et mettre en pratique un système agricole et 2) Remplacer ou limiter le recours aux intrants fossiles ou de synthèse		Projets individuels (entreprise) ou collaboratifs (associant plusieurs partenaires différents)
AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »	CDC	Agriculture et agroalimentaire	18/12/2021	31/12/2023	01/06/2022	02/12/2022	T1 2023	Développer des projets d'innovations en s'appuyant sur le numérique, la robotique, le biocontrôle, l'économie circulaire ou les nouvelles sources de protéines végétales pour améliorer l'alimentation.		Gouvernance multi-partenaire (dont au moins une collectivité territoriale)
AAP « Développer les protéines végétales et diversifier les sources de protéine - Volet 1 - protéines de légumineuses »	ANR	Agriculture et agroalimentaire	20/12/2021	28/04/2022				Favoriser la recherche et le développement pour faire émerger une offre compétitive de protéines de légumineuses.		Projets partenariaux avec au moins un organisme de recherche et une entreprise
AAP « Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles »	Bpifrance	Agriculture et agroalimentaire	26/12/2021	05/10/2022	16/02/2022	31/05/2022	05/10/2022	Soutenir les acteurs de la robotique agricole mobile, des agroéquipements et des innovations technologiques liées aux équipements agricoles grâce au financement de préséries industrielles.	Préséries industrielles de machines fixes ou mobiles et équipements agricoles intégrant les technologies numériques permettant d'adapter le prototype à des conditions variées	entreprise unique, quelle que soit sa taille
AAP "Soutenir les alternatives vertes"	CDC	Culture	03/09/2021	31/12/2025	31/12/2021	T1 2022	T1 2023	Faire émerger plus de solutions techniques et de processus verts dans les pratiques de la culture, et permettre la généralisation de ces solutions et processus	projet d'expérimentation, d'amélioration, d'innovation voire de rupture technologique en faveur des alternatives vertes au bénéfice du secteur culturel.	entreprises, associations ou opérateurs culturels.
AAP « expérience augmentée du spectacle vivant » et « numérisation du patrimoine et de l'architecture »	CDC	Culture	03/09/2021	31/12/2025	03/11/2022	Non précisé	Non précisé	Deux premiers AAP thématiques de l'AAP "Accompagner la transition numérique des entreprises culturelles et créatives" qui vise à accompagner le déploiement de nouvelles offres culturelles et artistiques fondées sur des innovations numériques dans les secteurs du spectacle vivant, du patrimoine et de l'architecture		entreprises, établissements publics culturels, associations

Intitulé de l'AAP/AMI	Opérateur	Thématique	Date publication sur site opérateur	Date de clôture	Date clôture intermédiaire 1	Date clôture intermédiaire 2	Date clôture intermédiaire 3	Objectif	Projet attendu	Porteur projet
AMI « Favoriser le développement d'infrastructures ouvertes et pérennes permettant de réserver et de payer l'ensemble des offres culturelles du territoire »	CDC	Culture	03/09/2021	31/12/2025	05/11/2021	Non précisé	Non précisé	3 objectifs principaux : 1) Faire émerger des solutions de billetterie souveraines, de taille critique, multi-langues, interopérables et multi-canal qui préservent les marges des entreprises et institutions culturelles ; 2) Accroître la transformation digitale du secteur au travers de la billetterie, notamment en favorisant le partage de la donnée et 3) Permettre à de plus petits acteurs d'être équipés de solutions de billetterie performantes et simples d'usage		1) entreprises innovantes travaillant sur les sujets de commercialisation (billetteries, gestion de la relation avec le client...), 2) prestataires de billetterie, 3) entreprises, associations et établissements du secteur des industries culturelles et créatives
AAP « DEMIBaC - Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande »	ADEME	Décarbonation et H2	03/02/2022	16/10/2023	15/04/2022	17/10/2022	17/04/2023	Accélérer la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses et durables pour décarboner l'industrie, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration.	Projets de développement de briques technologiques (volet 1), offre de décarbonation ou possibilité d'accueil d'une solution innovante (volet 2). Coûts totaux supérieurs à 1,5M.	TPE, PME, ETI, Grands Groupes
AAP « IBaC PME - Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie »	ADEME	Décarbonation et H2	04/02/2022	15/04/2022				Développer et accélérer la mise sur le marché, via les PME, des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et des services innovants, compétitifs et durables dans le domaine de la décarbonation de l'industrie.	Projets de recherche, développement et innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française et dont les coûts totaux sont inférieurs à 1,5 M€ et les dépenses éligibles supérieures à 300 k€	PME (projets mono-partenaires)
AAP « Excellence sous toutes ses formes »	ANR	ESRI	17/11/2021	31/10/2022	16/12/2021	01/02/2022		Accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de leur dynamique territoriale.		établissement d'enseignement supérieur ou regroupement d'établissements de ce type. D'autres acteurs peuvent être associés : organismes nationaux de recherche, collectivités locales, entreprises...
Boussole des jeunes	ANRU	Formation et enseignement	01/09/2021	30/06/2023	15/03/2022	15/06/2022		Permettre un accompagnement des jeunes facilité, augmenter la lisibilité pour les offres dédiées à la jeunesse et améliorer la coopération des acteurs. Remobiliser les jeunes les plus en difficulté et éloignés de la connaissance des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.		association, collectivité territoriale ou tout organisme doté de la personnalité morale, en capacité de rassembler des partenaires publics ou privés du territoire.
AMI « Compétences et métiers d'avenir »	ANR	Formation et enseignement	16/12/2021	31/12/2025	24/02/2022	05/07/2022		répondre aux besoins des entreprises en matière de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir afin de s'inscrire dans la stratégie France 2030	2 catégories de projets : diagnostics ou dispositifs de formation	Consortium associant a minima une entreprise, un organisme de formation ou d'accompagnement, un donneur d'ordre public dans l'achat de formation continue des chercheurs d'emploi (conseils régionaux, Pôle emploi, OPCO).
AAP «Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche»	ANR	Formation et enseignement	17/11/2021	14/06/2022				aider les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à accroître leurs ressources pour déployer des projets nouveaux portés par leurs personnels et leurs équipes grâce aux moyens supplémentaires ainsi obtenus.	projets qui développent la formation tout au long de la vie. Ils peuvent concerner toutes les missions : formation, recherche, international, innovation, expertise...	établissement d'enseignement supérieur et de recherche

Intitulé de l'AAP/AMI	Opérateur	Thématique	Date publication sur site opérateur	Date de clôture	Date clôture intermédiaire 1	Date clôture intermédiaire 2	Date clôture intermédiaire 3	Objectif	Projet attendu	Porteur projet
AMI« Innovation dans la forme scolaire »	CDC	Formation et enseignement	16/11/2021	15/09/2022	21/03/2022			concevoir et expérimenter de nouvelles formes scolaires qui facilitent les coopérations et les apprentissages pour s'adapter aux besoins des élèves, aux exigences de la société, aux nouveaux savoirs, à la complexité et à l'incertitude	proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages, développer des compétences et penser de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs de la communauté éducative	consortiums associant a minima deux personnes morales sur un territoire bien identifié. Ils doivent inclure au minimum une école ou établissement scolaire.
Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène	ADEME	Hydrogène	13/10/2020	31/12/2022				Développer les composants et systèmes liés à la production et au transport d'hydrogène, et à ses usages (volet brique techno), projets de démonstrateurs, de ou de premières commerciales sur le territoire national, permettant à la filière de développer de nouvelles solutions et de se structurer. (volet démonstrateur)		entreprises seules ou en collaboration, notamment avec des laboratoires de recherche (non obligatoire).
AAP «Première Usine»	Bpifrance	Industrialisation	19/01/2022	15/12/2026	05/04/2022	13/09/2022		Permettre aux startups et PME industrielles de trouver un financement pour construire leur première usine. En adaptant l'écosystème d'innovations aux start-up, l'objectif est d'encourager les jeunes entreprises à prendre le risque d'innover et de se lancer.	a) implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants, b) mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups. Dans les deux cas les dépenses totales doivent dépasser 5M.	PME, ETI si elle présente des caractéristiques d'innovation et d'hypercroissance ou structure ad hoc dès lors qu'il s'agit du développement de capacités industrielles mutualisées pour une ou des start-ups et PME
AAP « i-Démo – soutien aux projets structurants de R&D »	Bpifrance	Innovation et startup	17/05/2021	03/05/2022				Développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétiques, écologique et numérique.	1) produits ou services très innovants à haute valeur ajoutée. 2) démonstrateurs à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé	entreprise seule, quelle que soit sa taille ou consortium qui rassemble des partenaires industriels et des partenaires de recherche.
AAP « Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés »	ADEME	Matériaux durables	16/07/2021	14/10/2022	15/10/2021	15/02/2022	15/06/2022	faire émerger des solutions de 1) production de gros-œuvre et de second œuvre dans le bâtiment 2) préfabrication d'éléments constructifs en bois, ou autres matériaux biosourcés	développement et mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants, investissements pour la création de nouvelles unités industrielles...	l'ensemble des entreprises de la filière bois, et dans une moindre mesure des autres filières biosourcées. Entreprises spécialisées dans la transformation du bois vers des produits de structure.
AAP « Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux »	ADEME	Matériaux durables	28/07/2021	30/06/2023	26/07/2022	30/09/2022	06/01/2022	Nouveaux produits, technologies, modèles d'affaires ou services, permettant de développer le recyclage et de contribuer à la transition d'un modèle économique linéaire vers un modèle plus circulaire.	peuvent porter sur l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage	entreprise seule ou consortium (entreprises et établissements de recherche).
AAP « Territoires intelligents et durables »	CDC	Matériaux durables	19/11/2021	07/09/2022	17/01/2022	07/09/2022		soutenir des projets structurants, pérennes et répliquables de territoires où la donnée et les infrastructures sont au service de la mise en œuvre de politiques publiques, des services aux usagers et d'un développement territorial durable	mise en œuvre de solutions numériques pour des projets et services territoriaux à la main des collectivités	le chef de file du projet est une collectivité territoriale (Conseil régional, Conseil départemental, Commune, établissement public de coopération intercommunale, métropole), un syndicat mixte ou un syndicat intercommunal OU consortium avec des entreprises publiques locales ...
AAP« Mixité pour la Construction Bas Carbone »	ADEME	Matériaux durables	26/12/2021	14/10/2022	15/02/2022	15/06/2022	14/10/2022	inciter au développement de solutions mixtes combinatoires associant les matériaux biosourcés/géosourcés à d'autres matériaux et/ou avec d'autres bio/géosourcés	projet visant à développer des produits et solutions constructives innovantes mixtes des matériaux biosourcés et d'autres matériaux conventionnels	groupements pertinents (industriels, promoteurs, maîtres d'ouvrage...)

Intitulé de l'AAP/AMI	Opérateur	Thématique	Date publication sur site opérateur	Date de clôture	Date clôture intermédiaire 1	Date clôture intermédiaire 2	Date clôture intermédiaire 3	Objectif	Projet attendu	Porteur projet
AAP « Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et traitement de l'air du bâtiment »	ADEME	Matériaux durables	13/12/2021	14/10/2022	15/02/2022	15/06/2022	14/10/2022	Soutenir les innovations permettant de réduire la consommation énergétique du bâtiment et contribuant à décarboner le secteur à travers le chauffage, le rafraîchissement, la production d'eau chaude et le traitement de l'air	projets qui développent des nouveaux produits visant à décarboner le bâtiment. La budget de ces projets doivent dépasser 0,6M pour les PME seules et les projets collaboratifs et 2M pour les ETI/GE.	entreprise de l'industrie des systèmes énergétiques ou du secteur de la construction, consortium d'au maximum 5 partenaires qui doivent chacun contribuer au moins à hauteur de 300k.
AAP « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles »	ADEME	Matériaux durables	14/01/2022	15/01/2024	31/05/2022	courant 2023	courant 2023	Développer une filière industrielle française compétitive avec comme priorités : l'élargissement des gisements de biomasse, la démonstration de procédés de transformation, la mise en œuvre d'unités industrielles de production de molécules biosourcées.	permettre des économies d'échelle par leur capacité de déploiement à grande échelle sur le territoire français. Les projets concernent les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration échelle 1. Coût total : minimum 2M pour thèmes 1 et 2 et 5M pour l'industrialisation	entreprises petites, moyennes ou grandes, seules ou associées au sein d'un consortium, qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses, innovantes et durables. Jusqu'à 5 partenaires, devant porter 400k de dépenses éligibles.
AAP « Métaux critiques »	Bpifrance	Matériaux durables	10/01/2022	30/01/2024	24/05/2022	04/10/2022	31/01/2023	Réduire la dépendance aux approvisionnements extra-européens de métaux critiques dans les filières stratégiques	Initiatives ambitieuses rapidement industrialisables permettant de réduire la dépendance en métaux critiques et de développer une filière d'avenir	acteurs émergents ayant le potentiel de devenir compétitifs au niveau mondial ou acteur d'excellence en place
AAP « Recyclage des plastiques »	ADEME	Matériaux durables	14/01/2022	30/06/2023	01/04/2022	01/07/2022	30/09/2022	Recyclage chimique et enzymatique des plastiques en vue de sécuriser l'accès aux matières premières et réduire la consommation de ressources naturelles.	Coût total de 2M minimum, priorisation aux projets innovants ou risqués et ambitieux visant des marchés en forte croissance	Entreprise seule, consortium si cela se justifie (chacun doit apporter 400k de dépenses éligibles)
AAP « Favoriser le développement de Zones Industrielles Bas Carbone »	ADEME	Matériaux durables	04/02/2022	15/02/2023	16/05/2022	15/09/2022		Accompagner les territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique afin de gagner en compétitivité et en attractivité	Ensemble d'investissements, d'expérimentations, de synergies et d'innovations visant l'accélération de la décarbonation de leur zone industrielle. Doivent aussi intégrer une stratégie d'entraînement	priorité : groupement juridiquement constitué représentant l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer positivement au projet (acteurs industriels, collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures ... ou à défaut un consortium de maximum 3 acteurs
AAP « Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunications »	Bpifrance	Numérique	14/10/2021	08/06/2022	17/12/2021	09/03/2022		Soutenir des projets portant sur (1) le développement de solutions souveraines pour les réseaux télécoms garantissant un haut niveau de sécurité et de fiabilité et (2) le lancement de travaux de R&D anticipant les évolutions de la 5G et l'arrivée de la 6G.	projets innovants d'envergure significative avec un budget supérieur à 2M ou 1M pour les PME avec un projet individuel.	Tout type de structure avec une personnalité morale (organisme de recherche, associations, entreprises de toute taille), seule ou en collaboration (a minima une PME ou ETI).
AAP « Développement de technologies cyber innovantes critiques 2 »	Bpifrance	Numérique	26/12/2021	04/05/2022	08/02/2022	04/05/2022		Cofinancer des projets de R&D portant sur des briques technologiques innovantes et critiques en matière de cybersécurité autour de l'un des axes suivant : 1) protection des infrastructures critiques, des collectivités locales, start-ups/PME et télétravailleurs, de l'IoT et 2) briques technologiques critiques associées à un secteur clé.	budget minimum de 500k pour les jeunes pousses et 1M pour les autres structures	structures déjà créées : entreprises, consortium d'industriels ou consortium d'industriels et de partenaires de recherche
AAP « Cryptographie Post-Quantique »	Bpifrance	Numérique	31/01/2022	04/05/2022				Soutenir le développement de briques technologiques innovantes et critiques en cybersécurité, capables de résister aux attaques des futurs ordinateurs quantiques. Il participe également à renforcer les liens et synergies entre les acteurs des filières cyber et quantique en interne et entre eux.	Projets de R&D en cybersécurité. Dépenses supérieures à 1M (seuil qui pourra être abaissé à 500k pour les jeunes pousses). Les travaux de R&D doivent représenter une contribution notable du projet.	Une entreprise (porteur unique), un consortium qui rassemble des partenaires industriels dont des PME/ETI et éventuellement des partenaires de recherche.

Intitulé de l'AAP/AMI	Opérateur	Thématique	Date publication sur site opérateur	Date de clôture	Date clôture intermédiaire 1	Date clôture intermédiaire 2	Date clôture intermédiaire 3	Objectif	Projet attendu	Porteur projet
AAP "« Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables »	ADEME	Production d'énergie décarbonée	26/07/2021	29/04/2022	15/10/2021			1) Accompagner les nécessaires mutations des secteurs des transports fortement dépendants des ressources fossiles, 2) Accélérer le déploiement des carburants durables pour l'aviation, levier indispensable pour atteindre les objectifs de la décarbonation du secteur	projets de R&D qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses, innovantes et durables, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration	entreprises petites, moyennes ou grandes, seules ou associées au sein d'un consortium.
AAP « DEMO-TASE - Développement de briques technologiques et démonstrateurs pré-industriels pour les systèmes énergétiques »	ADEME	Production d'énergie décarbonée	10/02/2022	15/09/2023	14/04/2022	15/09/2022	15/03/2023	Soutenir des projets d'innovation permettant le développement de briques technologiques et de démonstrateurs pour les systèmes énergétiques dans une des 3 thématiques prioritaires : le photovoltaïque, l'éolien flottant, les réseaux énergétiques.	Le niveau de maturité des solutions doit permettre leur commercialisation ou leur industrialisation à l'issue du projet. Le coût total du projet devra être de 1,5M€ minimum.	entreprise seule ou consortium, composé d'entreprises ou d'établissements de recherche (chaque partenaire doit apporter au moins 300K€ de dépenses éligibles).
AAP « TASE PME - Développement de briques technologiques et services par des PME pour les systèmes énergétiques »	ADEME	Production d'énergie décarbonée	11/02/2022	28/04/2022	Non précisé	Non précisé	Non précisé	Soutenir le développement d'innovations pour le photovoltaïque, l'éolien flottant ou les réseaux énergétiques.	Projets développant des méthodologies, technologies, solutions industrielles ou des services innovants dans les domaines de la production, et de la gestion des EnR et des réseaux énergétiques coût total doit être inférieur à 1,5 M€, et les dépenses éligibles supérieures à 300 k€	PME seules
AAP « Aide à l'investissement de l'offre industrielle des énergies renouvelables »	ADEME	Production d'énergie décarbonée	10/02/2022	courant 2024	30/06/2022	courant 2023	courant 2024	Soutenir des projets d'investissement permettant de développer les capacités industrielles dans le domaine des EnR et accompagner l'industrialisation de la production et/ou l'assemblage des composants.	Budget supérieur à 2M€ pour les projets individuels (1M si il est porté par une PME) et supérieur à 4M€ pour les projets collaboratifs.	entreprise unique, quelle que soit sa taille ou consortium qui rassemble des partenaires industriels et/ou des acteurs émergents.
AAP « Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels »	ADEME	Production d'énergie décarbonée	04/02/2022	15/09/2022	16/05/2022			Massifier la production des solutions de décarbonation dans le but final de permettre aux futurs acquéreurs industriels de ces technologies de réduire leurs émissions de CO2	Créations ou investissements dans des unités de production existantes pour augmenter leurs capacités de production, les rendre plus productives et plus flexibles ou les diversifier. Les projets doivent se situer dans la partie amont de la chaîne de valeur du secteur. Le coût total du projet doit être de 1M€ minimum.	entreprise seule ou consortium d'entreprises (jusqu'à 3 partenaires)
AAP « Innovations en Biothérapies »	Bpifrance	Santé	07/01/2022	21/11/2023	17/05/2022	23/11/2022	23/05/2023	Catalyser et maintenir l'excellence de notre recherche en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations.	Solutions innovantes portant sur 2 thématiques : Développement de biothérapies en santé humaine ou santé animale et Développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies	Projets individuels ou projets collaboratifs dans la limite de 4 partenaires devant associer a minima une PME ou ETI
AAP « Tiers Lieux d'Expérimentation »	CDC	Santé	24/02/2022	T1 2024	25/05/2022	T1 2023	T1 2024	1) Créer un maillage pérenne de structures d'expérimentations dans le secteur de la santé, 2) tester l'usage de nouveaux services numérique de santé en vie réelle, 3) Accompagner le déploiement et l'accès au marché des solutions.		Toutes les structures de santé (sanitaire ou médico-sociale, publique ou privée, en ville ou en établissement) ainsi que les acteurs de l'innovation (intégrant une structure de santé sanitaire ou médico-sociale)

Intitulé de l'AAP/AMI	Opérateur	Thématique	Date publication sur site opérateur	Date de clôture	Date clôture intermédiaire 1	Date clôture intermédiaire 2	Date clôture intermédiaire 3	Objectif	Projet attendu	Porteur projet
AAP «Industrialisation et Capacités Santé 2030»	Bpifrance	Santé	07/03/2022	09/01/2024	14/06/2022	10/01/2023	09/05/2023	Soutenir les projets d'industrialisation dans les secteurs de la biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, de la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC, et des dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro.	Biothérapies : proposer ou participer à la constitution de lignes de productions innovantes et usines « 5.0 » Maladies infectieuses : contribuer au développement de filières de production de contre-mesures souveraines de bout en bout, capables de fonctionner en temps de crise. Dispositifs médicaux : industrialisation de dispositifs médicaux (et de diagnostic in vitro) innovants, ou dont la production sur le territoire national est stratégique pour la souveraineté sanitaire.	projets individuels : start-up, PME, ETI, ou grandes entreprise (dépenses de 1M) ou projets collaboratifs portés par une entreprise associant un ou plusieurs partenaires (2M minimum)
AAP «Intégrateurs Biothérapie-Bioproduction»	ANR	Santé	17/03/2022	05/05/2022				Labelliser et doter en moyen d'investissement complémentaire des plateformes académiques qui auront pour mission de soutenir le développement de nouvelles biothérapies et biomédicaments ainsi que le développement des technologies innovantes pour leur production.	Apporter aux porteurs de projets les compétences et outils requis pour la bonne réalisation de leurs projets, et ainsi de favoriser les transfert technologiques, donner accès à des équipements de bioproduction, être le lieu de rencontre entre les industriels entre offre et demande	Seuls les Etablissements publics de recherche ou des consortiums de ces établissements peuvent être Etablissements coordinateurs.
AAP «Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU 3)»	ANR	Santé	18/03/2022	07/11/2022				Créer un maximum de six nouveaux Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU), futurs pôles d'excellence en matière de recherche, de soin, de prévention, de formation et de transfert de technologies dans le domaine de la santé. La mission des IHU est de développer, dans leur domaine thématique, des compétences et une capacité de recherche de niveau mondial.	Ils doivent viser l'excellence mondiale en matière de recherche, d'enseignement, de soin, mettre au cœur de chaque projet une dynamique du laboratoire vers le patient et du patient vers le laboratoire, intégrer un objectif de valorisation et de transfert de technologies ...	à la fois une université, un établissement de santé, et un ou plusieurs organisme(s) de recherche considérés comme membres Fondateurs de l'IHU
AMI «BIOCLUSTERS»	ANR	Santé	18/03/2022	07/11/2022	30/06/2022			Faire émerger au maximum trois bioclusters de dimension mondiale. L'objectif principal d'un biocluster est d'accroître la capacité française de recherche, développement et production de produits de santé innovants autour d'une thématique prioritaire en santé publique, de manière à acquérir puis de consolider une renommée mondiale à même de pérenniser ces activités.	Les missions d'un biocluster seront de constituer un écosystème facilitateur et d'animer un réseau, d'Incuber et accélérer des startups à fort potentiel, de faciliter le développement de partenariats publics-privés ou encore de favoriser la formation des étudiants et personnel.	Associe obligatoirement, d'une part, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des centres de soins, et d'autre part, des industriels, afin de porter la vision et la stratégie du projet.
AAP « Spatial : Développement de mini et micro-lanceurs »	Bpifrance et CNES	Spatial	17/12/2021	19/01/2023	20/01/2022	02/06/2022		soutenir les projets d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques et les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite.	projets d'amorçage (individuel uniquement, budget entre 0,4 et 1,2M et) ou de développement et d'industrialisation (budget entre 1,2 et 5M pour un projet monopartenaire et 2M et 5M pour un projet collaboratif)	Pour les projets monopartentaires : PME, pour les projets collaboratifs : consortium associant entreprise(s) de toute taille, institut(s) de recherche et/ou organisme(s) de recherche. Une attention particulière sera accordée aux projets portés par les acteurs émergents (startups et PME-ETI innovantes) de la filière du New Space

Intitulé de l'AAP/AMI	Opérateur	Thématique	Date publication sur site opérateur	Date de clôture	Date clôture intermédiaire 1	Date clôture intermédiaire 2	Date clôture intermédiaire 3	Objectif	Projet attendu	Porteur projet
AAP « Plan innovation outre-mer »	CDC	Structurel	15/03/2022	30/09/2022				Construire et promouvoir des solutions permettant de répondre aux défis spécifiques des territoires ultramarins en créant les conditions nécessaires à l'émergence de projets territoriaux innovants ayant un impact significatif tant au niveau économique, social, qu'environnemental. L'objectif est qu'à terme ces territoires attirent d'autres sources de financement que France 2030.	Les innovations attendues devront relever des enjeux liés à l'énergie renouvelable, l'économie circulaire, la résilience face au changement climatique et aux risques naturels, la préservation et valorisation des ressources naturelles, l'alimentation saine et durable et la valorisation des ressources humaines.	Consortium composé d'une collectivité territoriale, d'acteurs académiques et d'acteurs du monde socio-économique. Des acteurs publics ou privés non-ultramarins peuvent en être membres. Le chef de file doit disposer d'une implantation ultramarine au sein du territoire concerné et sera de préférence une collectivité.
AAP « Solutions et technologies innovantes pour les batteries »	Bpifrance	Transports	13/10/2021	10/01/2023	20/11/2021	30/03/2022	13/09/2022	Poursuivre les efforts permettant de développer une offre nationale, d'extraction de matériaux stratégiques au recyclage, en soutenant la recherche, l'innovation et le premier déploiement industriel de projets pertinents.	doivent proposer des solutions innovantes capables de stimuler le développement, la production et la commercialisation de produits, procédés technologiques ou services créateurs de valeur.	entreprise seule quelle que soit sa taille OU consortium qui rassemble des partenaires industriels et des partenaires de recherche
AAP "Logistique 4.0"	ADEME	Transports	10/11/2021	15/06/2022	15/02/2022	15/06/2022		Améliorer la compétitivité de la chaîne logistique en France et maîtriser de son impact environnemental.	1) développement de briques technologiques, 2) développement d'un système global innovant, 3) expérimentation d'un système innovant dans le cadre d'un démonstrateur territorial	tout types d'entités (entreprises, collectivités locales, collectivités territoriales et leur groupements, organismes de recherche, académiques...), quelle que soit la taille
AAP "Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone"	Bpifrance	Transports	20/10/2021	11/01/2023	12/01/2022	15/06/2022		Soutenir le développement d'une offre souveraine de systèmes, composants et services dans la mobilité routière automatisée, connectée et bas carbone.	1) systèmes et véhicules automatisés et connectés. 2) infrastructures routières : maintenance prédictive et équipements intelligents de service à la mobilité routière	projets individuels ou collaboratifs. Portés par une PME, ETI ou grande entreprise.
AAP « Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de la filière automobile »	Bpifrance	Transports	20/12/2021	27/09/2022	15/03/2021	27/09/2022		Soutenir les sous traitants de la filière automobile dans leurs projets d'investissements et de diversification de leur activité, que cela soit au sein de cette même filière (automobile & mobilités) ou pour se positionner sur d'autres secteurs.	projets structurants pour les entreprises et pour le secteur automobile en cas d'investissement au sein de ce dernier	entreprises ayant réalisé au moins 15% de leur chiffre d'affaires dans la filière automobile au cours des deux dernières années
AAP «Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques»	ADEME	Véhicules électriques	17/03/2022	31/12/2024	11/07/2022	01/01/2023	01/06/2022	Développer le réseau de stations de recharge haute puissance en métropole afin d'accélérer l'adoption de véhicules électrifiés. Ces infrastructures sont destinées aussi bien aux besoins des particuliers qu'à ceux des professionnels du transport de passagers et de marchandises. Elles seront complémentaires aux infrastructures de recharge normale (recharge du quotidien).	coût du projet (hors ZNI) de 5M minimum pour les réseaux portés par des opérateurs privés, et 3M pour les collectivités, AOM, AODE.	opérateurs ou consortium d'opérateurs privés en capacité d'installer et d'exploiter un réseau, syndicats intercommunaux agissant pour le compte des collectivités, entités titulaires de la compétence de création et d'entretien d'infrastructures de recharge (intercommunalités, établissements publics, AOM).
AAP «Réacteurs nucléaires innovants»	Bpifrance		02/03/2022	28/06/2023				Soutenir de nouveaux réacteurs nucléaires, qu'il s'agisse de fission ou de fusion, en rupture a regard des réacteurs en exploitation et qui permettraient de répondre aux enjeux environnementaux actuels et futurs. Le présent AAP cible préférentiellement les projets en phase de maturation initiale.	Projets de R&D sur des concepts de réacteurs nucléaires en rupture (amélioration de la compétitivité des réacteurs, de la sûreté de fonctionnement ... Les réacteurs doivent avoir pour objectif principal la production d'énergie. Assiette de dépenses supérieure à 5M€.	société seule ou en tant que chef de file d'un consortium (associations, organismes de recherche)